

L'évolution des fortifications de La Fère

Une promenade dans la ville de La Fère rappelle que, de la fin du XVI^e siècle à la fin du XIX^e siècle, sa place forte s'insérait dans les systèmes défensifs de la France. La lecture des documents bibliographiques et iconographiques des archives de l'Aisne aide à évoquer l'évolution de ses fortifications. Les archives de l'Aisne ont offert une documentation incomplète mais suffisante ; la bibliothèque contient des ouvrages d'érudition, de vulgarisation et de recherche locaux et nationaux, les fonds iconographiques des cartes et plans, des gravures, le fonds du génie militaire une série presque continue de plans dessinés et commentés de la fin du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle, des liasses des séries antérieures à 1790 des documents administratifs indispensables à la connaissance des relations entre les administrations, les personnes et les fortifications. Les photographies aériennes classées en 21 Fi rendent compte, en stéréoscopie, des rares vestiges des fortifications encore discernables dans les années 1980. Les cartes et plans archivés dans plusieurs services parisiens permettraient une présentation plus précise des aménagements de la place aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le Service historique de l'armée de l'air conserve des photographies aériennes prises durant la présence allemande, en 1917, après le démantèlement préventif de 1912 et avant l'urbanisation rendue possible par l'abandon de la plus grande partie des fortifications érigées de la fin du XVII^e siècle à la fin du XIX^e siècle. Les photographies verticales des couvertures de l'Institut géographique national, notamment consultables à Saint-Mandé, sont d'excellents documents indispensables à la connaissance de l'évolution urbanistique de La Fère depuis un demi-siècle comme à ses relations avec la rivière l'Oise.

Depuis leur création, au Moyen Âge, jusqu'à leur démantèlement, en 1912, les fortifications de La Fère, dans une plaine inondable, à la confluence des vallées de l'Oise et de la Serre, à la croisée d'axes de communication majeurs, sont continûment adaptées à la défense d'un habitat seigneurial, d'une ville castrale, d'une place forte, d'une frontière proche comme à la résistance à un ennemi ayant forcé la première ligne de défense de la France et menaçant Paris, tant par la vallée de l'Oise que par la trouée entre le massif de Saint-Gobain et les collines du Noyonnais, tantôt enfin à un lieu de transit de matériel ou de personnes. Les textes témoignent d'un habitat seigneurial fortifié plusieurs fois ruiné et reconstruit : le roi Eudes y décède en 898, Thibaut le Tricheur s'en empare et le restitue en 958, Louis le Gros l'assiège en 1130. La charte ou paix de 1207 ne fait pas état de remparts et ce n'est qu'au XV^e siècle que la première enceinte de la ville aurait été associée au château. Du XVI^e au XIX^e siècle les inondations, prévues ou mises en œuvre, sont présumées servir la défense ou l'attaque de la place.

Trois vues cavalières ¹ illustrent le siège et – ou blocus de 1595-1596 par Henri IV qui mit fin à l'occupation espagnole. Ces trois documents proposent trois représentations différentes des fortifications bastionnées de La Fère et de ses

1. Arch. dép. Aisne, 6 Fi La Fère.

faubourgs. La gravure de Chastillon, outre la digue et les ouvrages périphériques construits par l'armée du roi, le château tel que sur des gravures contemporaines, deux églises et la vieille citadelle, figure les éléments de défense de la ville que les Espagnols utilisaient alors comme place de dépôt et de point d'appui de leurs opérations militaires : bastions, demi-lunes et lunettes. Celle du Néerlandais Goeters de Malines figure une petite ville en ligne et ses faubourgs défendue par des bastions et quelques ouvrages extérieurs, cernée par les ouvrages du blocus. Les faubourgs Saint-Firmin et Notre-Dame paraissent, comme parfois aux siècles suivants, constituer de gros ouvrages extérieurs. Une autre, d'un Allemand, sur laquelle aucun édifice civil ou militaire de La Fère n'est reconnaissable, présente une ville défendue par un rempart bas, renforcé par quelques tours et rares bastions protégés par des fossés en eau. Un tableau du dix-septième siècle montre la ville et quelques-uns de ses bastions : dessiné et complété par A. Piette il ne constitue pas un document utile à la connaissance du tracé et de l'organisation des fortifications. De gros budgets furent engagés après la promulgation de l'édit de Nantes pour moderniser les fortifications, mais nous ne disposons d'aucun document pour cette période. La place de La Fère, indispensable à la défense du royaume, fut maintenue fortifiée. Ch. Gomart fait état d'un plan de 1611 « très curieux parce qu'il représente La Fère avec sa citadelle et l'enceinte en 1611 ». Des bastions, des demi-lunes, des lunettes et vraisemblablement la citadelle sont figurées sur une gravure de Tassin de 1638, sans doute reprise par Merian en 1656 (fig. 1). Une trentaine de pièces du fonds du bailliage de La Fère concernent la place du XVI^e au XVIII^e siècle. Le XVII^e siècle est le mieux documenté. Des

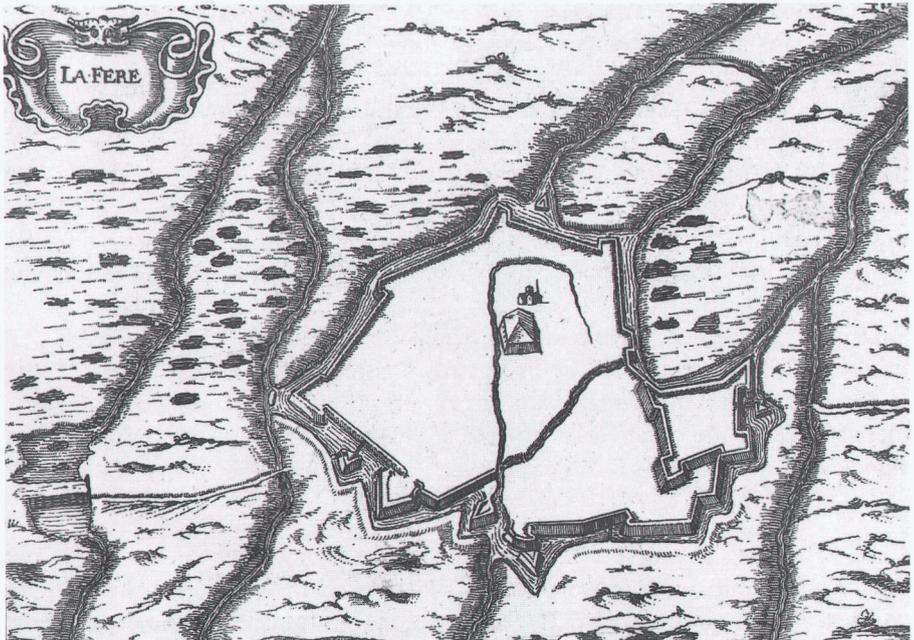


Fig. 1 : La Fère, gravure de Tassin, 1638 (Arch. dép. Aisne, 6 Fi La Fère, cliché J.-L. Girard).

réparations y sont exécutées dans les années 1620, elle est dite ruinée en 1653 ou avant, gérée par Colbert pour les Mazarins à partir de 1654, et, à partir de 1661, de même que par Louvois, dans le cadre de leurs départements ministériels jusqu'en 1683 pour l'un et 1690 pour l'autre, des travaux et réparations y sont exécutés. C'est le onze avril 1674 que Louis XIV, qui voulait la démanteler, se dit résolu à faire fortifier la place après avoir reçu de Colbert, secrétaire d'État depuis 1669, l'assurance que le duc de Mazarin fournirait les arbres nécessaires aux fraises et aux palissades ² ; le 18 avril 1674 ³, Louis XIV détache des villages du gouvernement de La Capelle, place démantelée en 1673, au profit du gouvernement de La Fère ; il est fait état de charpente aux ouvrages à cornes en 1675 ⁴, des coupes de bois y sont encore affectées en 1681 ⁵. Un des premiers plans modernes, présumé avoir été dessiné en 1710, restituerait l'agencement de fortifications très vaubaniennes avec des bastions, des demi-lunes, des lunettes, des fossés en eau, un chemin couvert et des ouvrages à cornes défendant les faubourgs (fig. 2). En 1689-1690 la place est démantelée, les fortifications sont

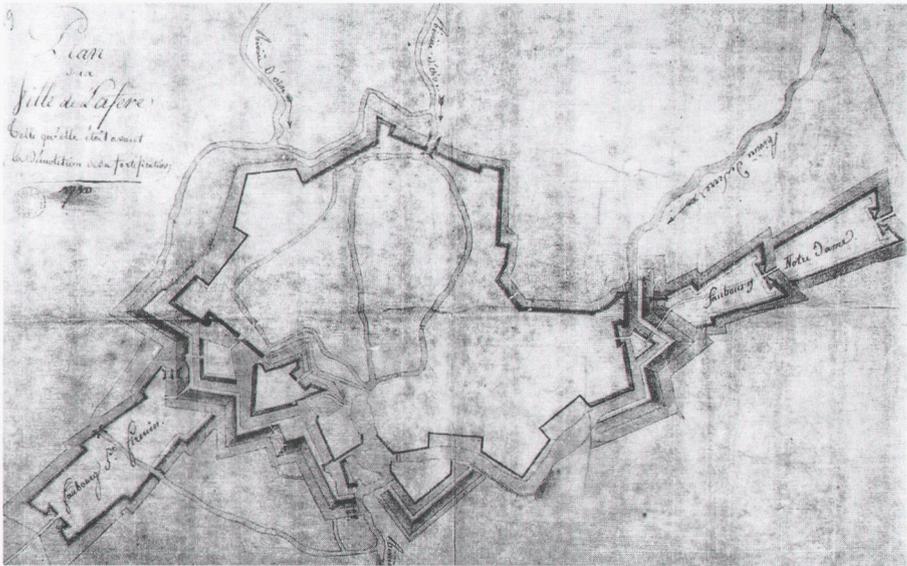


Fig. 2 : Plan présumé dessiné en 1710 et supposé restituer l'agencement des fortifications d'avant 1689 (Serv. hist. armée de terre, cliché J.-L. Girard).

démolies et remplacées par une simple enceinte à courtine et tours ⁶. À Verneuil-sous-Coucy, le 23 décembre 1689, est signalé le décès d'un mendiant inconnu « qui revenoit de travailler aux démolitions de La Fère » ⁷. En mai 1693 on fait état du mauvais état des chemins d'Achery depuis, il y a deux ans ou environ, les travaux de démolition des fortifications de La Fère. Les pièces d'un dossier de

2. Arch. dép. Aisne, B 3564.

3. Arch. dép. Aisne, B 768.

4. Arch. dép. Aisne, B 3628 et B 3675.

5. Arch. dép. Aisne, B 3566.

6. Arch. dép. Aisne, E 906.

7. Arch. dép. Aisne, B 1317.

1818 ¹¹, qui hérite des adaptations de la place en 1792, 1794 et 1815, répond timidement aux exigences nouvelles de la guerre en périphérisant légèrement des ouvrages extérieurs (fig. 4). La note qui accompagne celui de 1829 rappelle que depuis 1719 La Fère est « éminemment propre à servir de place de dépôt », propose quelques aménagements et détaille les dispositions à prendre lors d'un blocus ¹². Les projets pour 1835, 1836, 1837 ¹³ rendent compte d'extensions et de modifications ponctuelles. Le projet de 1840 pour 1841 ¹⁴, est précieux par l'archaïsme de son tracé compatible avec une attaque menée au XVIII^e siècle avec des canons portant à 500 mètres et non plus avec les pièces et projectiles des années 1830 (fig. 5). Le plan de 1863 ¹⁵, caractérisé par la simplification du tracé,

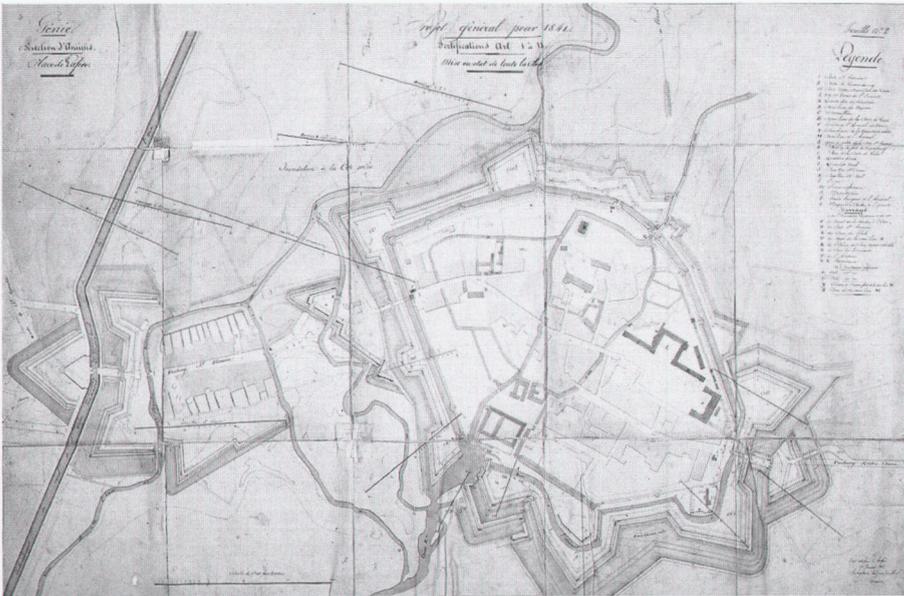


Fig. 5 : Place de la Fère, projet général pour 1841 (Arch. dép. Aisne, 3 J 363, cliché J.-L. Girard).

et la feuille de défilement pour 1864-1865 sont adaptés aux progrès de l'artillerie d'attaque et prennent en compte l'inondation défensive. En dépit de ces aménagements, le siège de 1870 mit à profit la faiblesse de la place : « la garnison s'élevait à trois mille hommes de différentes armes : ouvriers d'artillerie, gardes nationaux volontaires, mobiles et francs-tireurs. Il nous manquait un noyau d'hommes solides, expérimentés, ayant vu le feu. Nous avons déjà dit ce que vaut le mur d'enceinte. Le 25 novembre 1870 : trente heures de bombardement continu. Impossible à nos artilleurs sans casemates, à l'abri seulement contre les parapets, de réparer les embrasures, de remettre en état le matériel frappé ; à plus

11. Arch. dép. Aisne, 3 J 361.

12. Arch. dép. Aisne, 3 J 362.

13. Arch. dép. Aisne, 3 J 362.

14. Arch. dép. Aisne, 3 J 363.

15. Arch. dép. Aisne, 3 J 365.

forte raison, de placer en batterie de nouveaux canons, tant le feu des assiégeants était continu et terrible¹⁶ ». L'inventaire de l'armement de la place, en date du 6 février 1874, dénombre, pour 44 ouvrages et la réserve, 15 canons rayés et mortiers au titre de l'armement de sûreté, 76 canons rayés et 14 mortiers au titre de l'armement de défense.

La mise en place du système Séré de Rivières, durant la décennie 1874-1884, fait de La Fère, comme de Laon et Soissons, des places défendant, avec des forts périphériques, une large portion de territoire dans la deuxième ligne de défense de la France. La Fère retrouve, pendant une décennie, son importance d'antan. Les documents du génie militaire attestent des nouvelles fonctions de la place. Le procès-verbal de la commission de défense de la place de La Fère, en date du 1^{er} juillet 1876, propose, conformément aux instructions ministérielles, un projet limité à la défense proprement dite de la place. « La défense de la place proprement dite s'appuie sur l'occupation du Mont Frénoy, de Danizy (Bois du Parc) et du cimetière en avant de Saint-Firmin. Sur ces trois points des redoutes doivent être construites pour tenir l'ennemi à une distance variable de 6 à 7 kilomètres de la place. Si la place est réduite à ses propres moyens de défense, l'ennemi prendra immédiatement position sur les points dominants ». Un croquis de 1877 témoigne de la protection des magasins et des abris de guerre¹⁷. Un rapport de 1878 rend compte de l'avancement des travaux de défense¹⁸. Un projet de programme d'instruction pour les troupes affectées à la défense du camp retranché de La Fère, aux forts (Mayot, Vendeuil, Liez) et aux zones périphériques est présenté en août 1882¹⁹. En 1883 et 1884 le souci de protection contre les projectiles est de nouveau attesté²⁰. En 1885 l'efficacité des nouveaux projectiles, l'obus torpille à la mélinite qui perfore les revêtements des forts à peine achevés, l'obus à mitraille qui atteint le personnel font abandonner les ouvrages de la seconde ligne et renforcer ceux de la première ligne. La place de La Fère va de nouveau être adaptée à la fonction de place de dépôt.

Quelques phrases extraites de l'*Histoire de La Fère* de Lequeux témoignent des impressions d'un civil aussi épris d'histoire qu'ignorant de la déchéance de la place : « L'aspect de nos villes fortifiées n'a ordinairement rien de pittoresque. Le « génie » se montre à leur égard si exigeant ! Il est toujours là pour en arrêter le développement ; il a tant de prédilection pour les angles aigus et les rectangles ! Tout cet attirail de fossés, de ponts, de buttes, de remparts, de chemins couverts, de casernes et de murailles n'a rien qui plaise aux yeux et contente la fantaisie... La ville ne peut s'étendre ni au nord, ni au midi, serrée qu'elle est dans son enceinte d'établissements militaires et de fortifications... Si nous examinons maintenant La Fère au point de vue de la défense nationale, en cas d'invasion nouvelle, nous constaterons que sa position est devenue aussi

16. Lequeux, *Histoire de La Fère*. 1897 ; à propos du siège de 1815 : « Notre petite ville n'a point de remparts, à proprement parler. Son enceinte est une muraille sans épaisseur que protègent quelques ouvrages en terre, mais il est facile d'inonder ses abords ».

17. Arch. dép. Aisne, 3 J 367.

18. Arch. dép. Aisne, 3 J 385.

19. Arch. dép. Aisne, 3 J 371.

20. Arch. dép. Aisne, 3 J 373.

importante que dans la seconde partie du XVI^e siècle. Elle forme avec Laon un camp retranché qui commande les vallées de l'Oise et de la Serre, pouvant arrêter un ennemi qui viendrait de l'Est ou du Nord, marchant sur Paris. Les forts détachés de Mayot, Vendeuil, Liez, qui l'entourent, la défendent de toute attaque directe ». Ces propos sont démentis par deux phrases du rapport du 24 juillet 1899 du chef de bataillon Ferrendier, chef du génie, au sujet de l'extension de la ville de La Fère : « En résumé depuis 1880 on a toujours considéré le corps de place de La Fère comme n'ayant aucune valeur et on s'est préoccupé surtout d'améliorer les communications avoisinantes... La principale utilité de maintenir classée l'enceinte de La Fère est de frapper de servitudes certains terrains et d'empêcher qu'on ne transforme la chaussée de la route nationale N° 44 entre les deux rives de la vallée de l'Oise en une longue rue de près de 3 kilomètres de longueur sans aucun débouché latéral, sans aucun élargissement, sans aucune place de rassemblement ». En 1913, le 29 janvier et jours suivants, est rédigé le procès-verbal de conférence mixte relatif à la répartition entre les services publics des terrains de la fortification de La Fère déclassée en principe par la loi du 17 juillet 1912 (fig. 6). Des observations sont formulées en avril et mai 1914 par

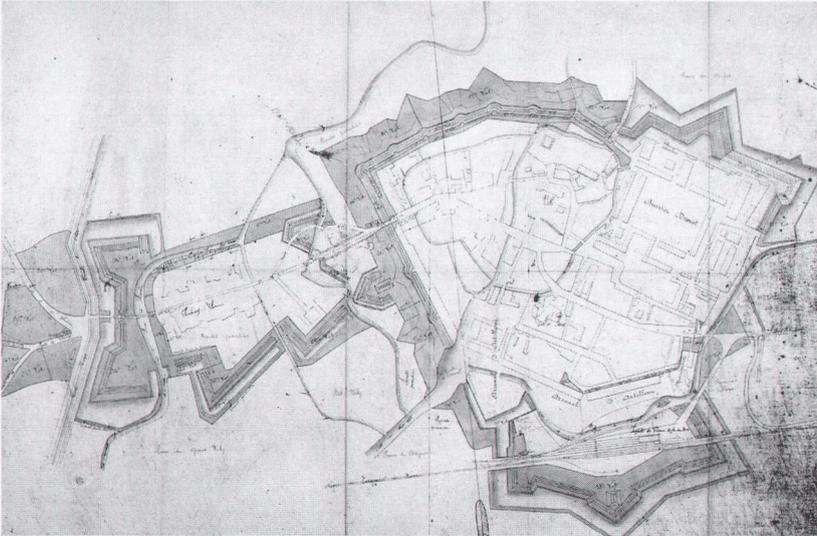


Fig. 6 : 1913, plan de répartition des terrains de la fortification de la ville de La Fère déclassée par la loi du 17 juillet 1912 (Arch. dép. Aisne, 3 J 377, cliché J.-L. Girard).

le directeur du génie, le général commandant l'artillerie du 2^e C.A., l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, le directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre²¹. Ce démantèlement offre à la ville des terrains à aménager. Les cartes et plans, les photographies aériennes, réalisées de 1902 aux années 1990, montrent comment le bâti et les friches se sont substitués aux fortifications abandonnées après neutralisation (fig. 7).

Michel BOUREUX

21. Arch. dép. Aisne, 3 J 377.



Fig. 4 : Plan de La Fère en 1818 (Arch. dép. Aisne, 3 J 361, cliché J.-L. Girard).



Fig. 7 : Vue aérienne de La Fère, 4 août 1985 (Arch. dép. Aisne, 21 Fi, cliché M. Boureux).



L'Alsacienne, symbole de la Patrie occupée qu'il faut libérer.



Le Rêve du poilu, représentation féminine particulièrement soignée, datée et signée (Haramont).



Site de Confrécourt : ce haut-relief inspiré du Lion de Belfort est un vivant symbole de résistance et de volonté de vaincre.